

Pourquoi le cirque de Chanteloup-les-Vignes a été incendié et sera encore incendié

écrit par Julien Martel | 6 novembre 2019



Des émeutes afro-musulmanes et tentatives d'abattre des Français blancs en la personne des forces de l'ordre ont récemment éclaté dans une vingtaine de villes de France gangrenées par l'immigration. Incendies d'école à Béziers, guets-apens pour tuer des policiers et des pompiers à Mantes-la-Jolie, incendies d'un cirque à Chanteloup-les-Vignes, etc. etc. etc. Tout cela existe depuis longtemps mais prend une tournure de plus en plus violente et massive.

Dans cet article d'un certain GF publié en 2000, l'échec de l'intégration républicaine des populations allogènes d'Afrique subsaharienne, maghrébine et d'Orient était expliqué brillamment par l'impossibilité d'une cohabitation harmonieuse entre races et civilisations trop différentes.

Les explications bien-pensantes traditionnelles servies 24 heures sur 24 par les médias subventionnés y sont réfutées efficacement. L'inutilité des remèdes qui ne font que déplacer ou aggraver le phénomène est également bien mis en lumière.

La seule issue possible et acceptable à la lente soumission, à la sournoise dégradation et au génocide goutte-à-goutte du peuple français semblent donc l'expulsion des populations allogènes qui ont envahi la France depuis 60 ans, la mise au pas définitive des traîtres collabos et la reconstruction du pays sur des bases ethniques et civilisationnelles saines.

.

L'intégration républicaine est un échec total. L'idéologie assimilationniste du melting-pot, du creuset républicain, qui a nié par dogmatisme les réalités ethniques, se trouve confrontée à l'installation de ghettos et à la racialisation de la société.

.

L'idéologie dominante, via les médias, trouve deux parades sophistiquées à cette défaite cinglante du républicanisme multiracial : soit on met en exergue des cas minoritaires d'insertion réussie – qui ne prouvent rien, l'exception confirmant la règle -, soit on accuse les pouvoirs publics de ne pas “consacrer assez de moyens” à l'insertion et de ne pas “lutter contre les ghettos” en répartissant les populations immigrées sur l'ensemble du territoire, selon une logique de “mixité sociale”.

.

Pierre Cardo, député-maire UDF de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), déplorait l'échec de la loi Besson de 1990, qui prévoyait un quota de logements sociaux à toutes les villes pour éviter les ghettos et répartir les immigrés. J-M

Decugis, de son côté (*Le Figaro*, 05/01/1999), déplorant les « exactions dans les banlieues », expliquait qu'elles sont le fait de « la ségrégation sociale ou ethnique qui débouche inéluctablement sur la violence ».



Ce raisonnement est stupide. Il est abstrait et technocratique. Dès qu'on essaie de disperser des populations allochtones dans des quartiers peuplés de Français de souche, la criminalité s'installe par poches comme la dégradation de la vie sociale et de l'environnement. Les Français de souche fuient et le ghetto se réinstalle. On revient à la case départ. En réalité disperser les populations immigrées revient à favoriser leur colonisation urbaine et territoriale. Et cela ne fait en rien baisser la criminalité, dont la cause n'est pas le ghetto, mais la

mentalité des intéressés eux-mêmes, où qu'ils se trouvent ; et même dans les cités balnéaires ou les stations de ski où on leur paye des vacances pour les "calmer", en vain évidemment.

*

* *

On s'imagine sottement que si l'intégration ne fonctionne pas, ce n'est pas, bien entendu, parce que les populations concernées sont inintégrables, mais "parce qu'on ne fait pas encore assez d'efforts". Jusqu'où faudra-t-il faire des efforts ? Créé par Rocard et retoiletté par Juppé, le "Haut-Conseil de l'intégration" fut une montagne qui a accouché d'une souris. Aucune des mesures entreprises ne fonctionnait sur le terrain.

.

Hamlaoui Mekachera, ex-secrétaire général de cette institution coûteuse et fantomatique, reconnaissait : «d'intégration, on n'en parle même plus». Il ajoutait, attribuant la création de ghettos à une mauvaise gestion administrative et non à la responsabilité des intéressés eux-mêmes : « alors que les offices HLM continuent à loger un Malien dans un ensemble où sa communauté est déjà importante, c'est une erreur et cela ne lui rend pas service». Si l'office HLM avait refusé de loger le Malien dans une cité malienne, on aurait crié à la discrimination et au racisme. Il l'accepte et on l'accuse de créer des ghettos.

.

La politique de dispersion des populations immigrées semble être maintenant la réponse à l'échec de l'intégration, en pensant, sans le dire à des quotas d'allogènes zone par zone, afin de les mélanger aux autochtones. « *Certes, de*

quotas, il ne saurait être question, tant ce concept est politiquement incorrect. Alors, tout au plus, parle-t-on d' "harmonisation", doux euphémisme pour une réalité qui ne veut pas dire son nom », note Alice Sedar (Le Figaro, 05/01/1999).

.

Applicant ce concept, la municipalité de Chanteloup-les-Vignes, dans un élan de romantisme volontariste, a essayé de mélanger dans ses HLM des *"couples français à faible revenus avec beaucoup d'enfants"* et *"des familles étrangères à revenu plus élevé mais avec peu d'enfants"* ; cette étrange politique de "mélange socio-racial forcé" a sombré dans le ridicule. Coincés par la réalité, beaucoup de mairies et d'organismes HLM violent la loi en attribuant des logements selon des critères ethniques, afin d'"éviter les ghettos" ou d'éviter les seuils trop importants de populations afro-maghrébines au-delà desquels (ce que tout le monde sait sans oser le dire) la paix sociale disparaît.

.

Ironie des contradictions du système : M. Frédéric Pascal, président de la filiale immobilière de la Caisses des dépôts et vice-président d'Amnesty International a été condamné à 8 000 F d'amende pour discrimination raciale : la société avait refusé un logement à un Algérien au motif que, libéré par un Français, il devait revenir à un autre Français, afin de maintenir des "quotas ethniques" dans le quartier. M. Pascal sait maintenant que, pour la justice, être Algérien, c'est une "race".

.

Bref, le système se mord la queue : il essaie de lutter contre les ghettos en appliquant en sourdine des quotas ethniques illégaux et, voyant que ça fonctionne mal, tente maintenant de favoriser par sa politique sociale

l'implantation d'allogènes dans des zones habitées par des Français de souche.

*

* *

L'exemple des États-Unis n'a pas été retenu. Dans les années soixante, dans la foulée de la grande vague libérale des *civil rights* et de l'utopie du *melting pot*, les autorités américaines ont activement favorisé la mixité de l'habitat et de la scolarité (*busing*) entre Noirs, Latinos et Blancs. Résultat : les Blancs déménageaient des zones au-delà d'un certain seuil d'allogènes, estimé à 12%, et retiraient leurs enfants des écoles où l'on imposait un pourcentage d'enfants d'autres origines. Le volontarisme des autorités n'a rien pu faire contre ce "réflexe ethnique". Le sociologue William S. Cohen, figure de la gauche libérale antiraciste, notait avec ce pragmatisme anglosaxon que les idéologues français ne comprendront jamais : « *la politique anti-ghetto de mélange forcé a fait fuir les Blancs et renforcé les ghettos. Peut-on accuser de mauvaises intentions racistes une famille blanche qui déménage de son quartier ou retire ses enfants de l'école publique parce que, objectivement, la situation se dégrade du fait de la présence de nouvelles minorités ethniques ?* » (*Los Angeles Times*, 03/1 1/1995).

.

Aujourd'hui, aux États-Unis, l'administration favorise la politique des ghettos selon la logique du "chacun chez soi", afin d'éviter les frictions ethniques. États, Comtés et pouvoir fédéral attribuent des "zones" aux Noirs, aux Blancs, aux Latinos et aux Asiatiques, selon la logique d'un apartheid de fait. Un rapport commandé par l'État de Californie en 1994 notait : « *les tensions raciales les plus fortes ont lieu entre Extrême-orientaux (Chinois, Coréens, Japonais d'origine) et Noirs ; en revanche, les zones de*

cohabitation entre Asiatiques et Blancs ne posent pas de difficultés ».

.

Aux États-Unis, depuis cette discrète et systématique “politique des ghettos”, les tensions ethniques et les émeutes urbaines sont beaucoup moins fortes qu’en France. Le Brésil a adopté la même politique, ainsi que le Mexique, autres pays multiraciaux.

.

Malheureusement, ce qui est possible aux États-Unis, immense pays continent qui ne manque pas de place, ne l’est pas dans les pays d’Europe, où les distances sont faibles et les densités de peuplement fortes. De plus, les États-Unis sont intrinsèquement un pays d’immigration et, dès leur fondation, une société multiraciale. Le communautarisme de partition est viable en Amérique, pas en Europe. En Europe, l’impasse est absolue : la politique des ghettos est impossible, la politique de la mixité ethnique aussi.

*

* *

La politique des ghettos est impossible : les territoires urbains ne sont pas assez grands et les moyens de transports trop denses pour éviter les frictions ethniques. Des villes comme Roubaix, Mantes-la-Jolie, Créteil, Trappes, aujourd’hui majoritairement peuplées d’allogènes (donc ghettos) posent des problèmes insurmontables à tout leur environnement urbain. En Californie, dans le Michigan, en Floride, ou dans la région de Washington, les zones entièrement noires ou latinos sont comme contenues dans un cordon sanitaire implicite et ne posent aucun problème majeur aux autres zones ethniques. Les États-Unis sont, depuis l’origine, un pays d’immigration et d’imperméabilité

ethnique ; c'est le fondement de leur contrat social. En Europe, ce modèle de cohabitation territoriale des ethnies – comme au Moyen-Orient d'ailleurs – est inapplicable et invivable.

.

La politique de la mixité ethnique est également impossible ; et elle l'est dans tous les pays du monde. Pris par un soudain élan de démagogie sociale, la mairie de Paris s'est avisée, au début des années quatre-vingt-dix, de construire dans certains arrondissements des logements sociaux, confortables et à bas prix, réservés, au nom d'une "discrimination positive" qui n'osait pas dire son nom, aux familles africaines et maghrébines. Afin d' «apaiser les tensions» et de «favoriser l'intégration » en mêlant ces populations aux Français de souche. Dix ans après, on lit dans la revue *Paris-Le Journal*, édité par la mairie de Paris, sous la signature du groupe "Paris-Liberté" du conseil municipal : « *La délinquance continue de progresser à Paris : 284 663 crimes et délits y ont été constatés en 1998 contre 272 145 en 1997, soit une hausse de 4,6 %, c'est-à-dire le double de la moyenne nationale. [...] La délinquance des mineurs est en très forte progression* » (n°94, avril 1999). Or les progrès de l'insécurité (dans les écoles, dans la rue, du fait de braquages et de cambriolages) concernent très exactement les arrondissements et les quartiers où des logements sociaux pour immigrés ont été construits aux frais du contribuable : sud-XVe, XVIIe, XIXe.

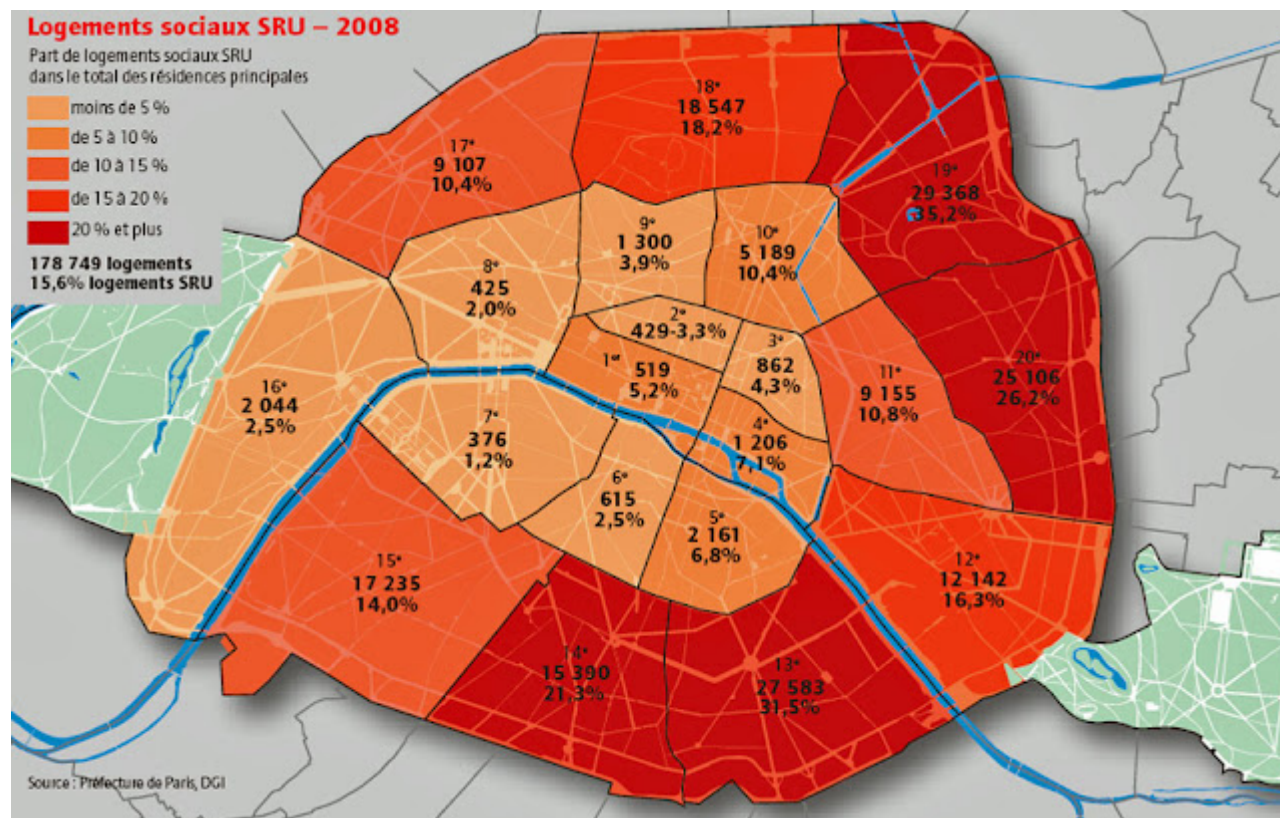
.

Logements sociaux SRU – 2008

Part de logements sociaux SRU
dans le total des résidences principales

- moins de 5 %
- de 5 à 10 %
- de 10 à 15 %
- de 15 à 20 %
- 20 % et plus

178 749 logements
15,6% logements SRU



Le logement social à Paris

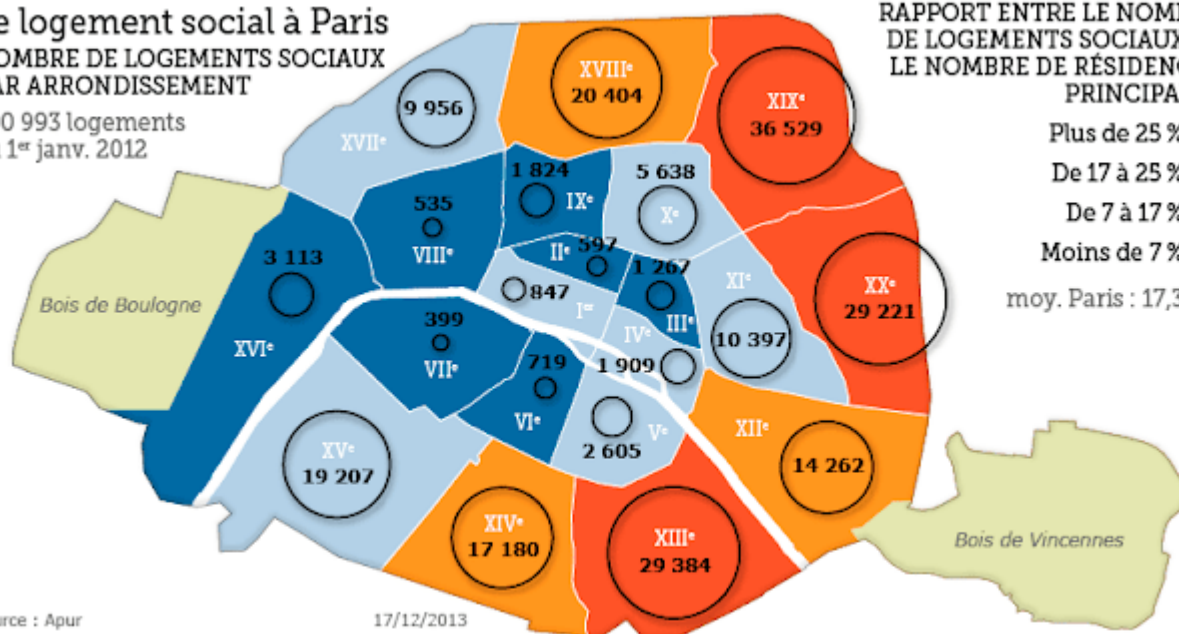
NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX
PAR ARRONDISSEMENT

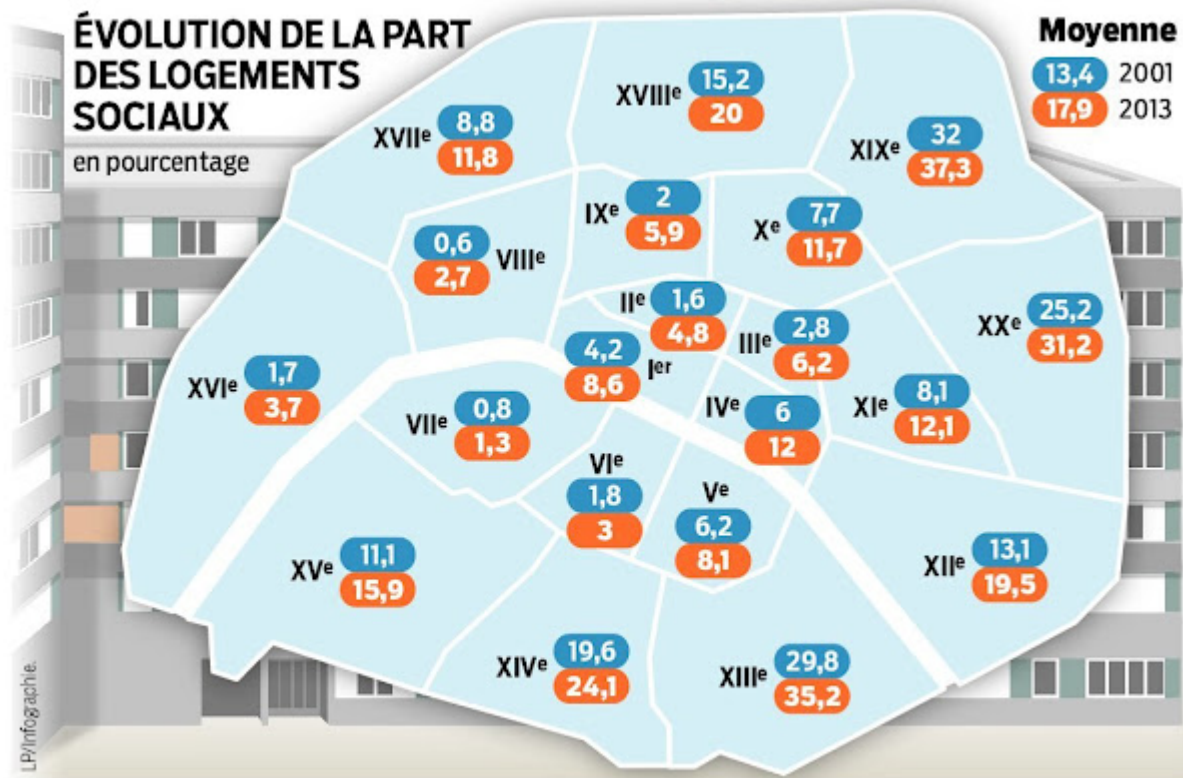
200 993 logements
au 1^{er} janv. 2012

RAPPORT ENTRE LE NOMBRE
DE LOGEMENTS SOCIAUX ET
LE NOMBRE DE RÉSIDENCES
PRINCIPALES

- Plus de 25 %
- De 17 à 25 %
- De 7 à 17 %
- Moins de 7 %

moy. Paris : 17,38 %





L'exemple de la nouvelle [Afrique du Sud](#), fondée sur le mythe de la cohabitation multiraciale, n'est venu à l'esprit de personne. Là-bas, depuis l'abolition de l'apartheid et l'instauration du pouvoir noir, l'insécurité est telle, la criminalité noire a subi une telle hausse que les Blancs, les Asiatiques, les Métis, les Zoulous, les Xhosas s'enferment et se barricadent dans leurs zones respectives. Le paradoxe de la nouvelle Afrique du Sud, c'est que depuis l'abolition juridique de l'apartheid, l'apartheid de fait est encore plus fort !

*

* *

Dans la vie, il faut reconnaître que certains problèmes n'ont pas de solution, sauf la crise, cette accoucheuse de l'histoire. Politique des ghettos, politique forcée de la mixité ethnique ? Des deux côtés, le cul-de-sac.

.

Découragé, Gérard Dezempte, le maire RPR d'une commune de 8 500 habitants de l'Isère, Charvieu-Chavagneux, en proie à une criminalité afro-maghrébine croissante, déclarait à la presse en janvier 1999, avec une lucidité désabusée: « Si l'on veut lutter contre les ghettos, il faut changer de législation. Il faut adopter une notion de seuil de tolérance. Il y a aujourd'hui un déséquilibre des populations dans les quartiers. Et cela nous conduit progressivement vers la guerre civile ».

.

Pour la petite histoire, notons que le conseil municipal de Charvieu-Chavagneux avait voté, le 24 septembre 1998, l'organisation d'un référendum sur « le peuplement étranger des logements HLM», autrement dit leur peuplement afro-maghrébin. Le préfet a cassé la délibération comme illégale, malgré les 13 000 signatures d'une pétition populaire en faveur du référendum. C'est ça, la "démocratie moderne".

.

Pour sortir d'une impasse, il faut crever l'abcès. Les médicaments doux du docteur République ont fait long feu. On attend le chirurgien.

.

Malheureusement, cette "ségrégation" n'est pas le fait d'une insuffisance de crédits de l'État (la "politique de la ville" coûte près de 20 milliards par an), mais s'explique parce que les Français de souche ne supportent pas de vivre dans des quartiers où la concentration afro-maghrébine est trop forte, du fait du comportement même de ces populations. Aucun volontarisme étatique n'y pourra rien ; l'intégration ne se décrète pas et ne se finance pas. C'est la logique des ghettos de Los Angeles, où aucun Coréen n'acceptera

l'installation de Noirs dans son quartier. Mais l'État français n'a jamais admis les réalités ethniques, comme d'autres n'admettaient pas la rotondité de la Terre.

.

Parlant de “quartiers défavorisés” (pourtant irrigués par la manne financière des contribuables) le député Cardo explique : *« La mixité sociale reste un vœu pieux. On ne modifiera pas les règles. Les logements sociaux qui restent libres se trouvent essentiellement dans les quartiers où la vie est difficile, où il y a de l'insécurité, et on ne fera pas revenir dans nos quartiers les gens qui en sont partis ».*

.

A-t-on réfléchi aux faits suivants ? Les Polonais, les Italiens, les Portugais, les Espagnols – voire même les Asiatiques – qui ont immigré massivement en France à partir des années soixante n'ont jamais eu besoin de coûteuses “politiques d'insertion” pour participer à la vie économique, pour s'insérer dans le tissu social, pour échapper à la délinquance. Avec les Africains et les Maghrébins, même une lourde assistance sociale ne parvient pas à les insérer, à les inciter à se prendre en charge. Il y a un problème. L'idéologie dominante ne peut évidemment pas admettre que la cause de cette impossible insertion n'est ni sociale, ni économique, ni financière, mais ethnique.

.

Si l'insertion des Afro-maghrébins ne fonctionne pas, ce n'est pas parce que la politique d'insertion est mauvaise, c'est parce que l'insertion même de ces populations est consubstantiellement impossible.

.

La distance ethno-culturelle entre ces populations et les Européens est beaucoup trop importante pour qu'une cohabitation paisible soit envisageable. La perspective même de voir croître en Europe des "territoires", de plus en plus étendus, occupés par des communautés allogènes qui, à partir de ces poches, vont rayonner, est inadmissible. Pourtant c'est ce à quoi nous assistons. Les pouvoirs publics, totalement dépassés, ne mesurent absolument pas l'ampleur de ce grignotage ni les conséquences dramatiques qu'il va avoir. Ils s'accrochent au dogme sans effet de l'intégration et à la dispersion des populations contre la formation de ghettos, tout en menant, de l'autre main, une politique communautariste et pro-islamique, sans aucun moyen d'empêcher l'extension des zones de non-droit.

.

GF

Article originellement publié en 2000 sous le titre "Pourquoi l'intégration républicaine ne fonctionne plus".